

► *Journée du 6 février 2018 : Des actions concertées*

APRÈS CONSULTATION de ses adhérents, le Sgen-CFDT de l'étranger soutient le dépôt de préavis locaux de grève, là où les sections jugeront que la situation et le contexte se prêtent à cette forme d'action.

Ce 6 février, une autre organisation syndicale a lancé un appel national à la grève, ciblant pêle-mêle Parcoursup, le budget de l'Éducation nationale, la réforme du lycée et du baccalauréat, l'évaluation des élèves, l'insuffisance des rémunérations et le jour de carence... Comment identifier les lourdes menaces qui planent spécifiquement sur le réseau des établissements français de l'étranger et des fonctionnaires qui le servent ?

Le Sgen-CFDT ne peut cautionner un brouillage de nos revendications propres. Certaines réformes, contestées en bloc par d'autres, si elles ne nous conviennent pas dans leur totalité, mettent sur la table des propositions sur lesquelles il faut négocier.

L'autonomie de décision des sections a toujours présidé au fonctionnement du Sgen. Si, au niveau national, nous privilégions d'autres formes d'actions, le choix de l'appel local à la grève - ou non - sera soutenu et respecté.

Le prochain comité technique de l'AEFE portera sur un important redéploiement de postes : fermer ici pour ouvrir là n'est pas anodin ; certains collègues verront la possibilité de leur résidentialisation s'éloigner, certains établissements se verront priver d'un nombre important de titulaires. Nous tous devons être vigilants et solidaires.

Mais il ne faut pas noyer nos revendications dans un mille-feuilles indigeste : **notre syndicalisme est constructif**, à la recherche de solutions et non un syndicalisme de refus, qui dit toujours NON et qui trace sa route sans voir le désastre possible.